

Code RNCP : 38206 - Cliquez ici pour accéder à la fiche RNCP

Effectifs et provenance des étudiants

Inscriptions pédagogiques		2022-23	2023-24	2024-25
M1	Master 1 Droit Privé - Droit Civil Approfondi	12	19	11
M2	Master 2 Droit Privé - Droit Civil Approfondi	17	10	19
Total inscriptions		29	29	30

Provenance des étudiants inscrits en master		2022-23		2023-24		2024-25	
M1	Primo-entrants en M1 (hors redoublants)	12	19	11	11	11	11
	dont Lyon 3 - Licence générale	7	58%	9	47%	11	100%
	dont Lyon 3 - LP						
	dont Hors Lyon 3	5	42%	9	47%	0	0%
M2	Primo-entrants en M2 (hors redoublants)	17	10	19	19	19	19
	dont Lyon 3	17	100%	10	100%	18	95%
	dont Hors Lyon 3	0	0%	0	0%	1	5%

Evaluation de la formation par les étudiants

Résultats présentés au niveau de la mention

MENTION DROIT PRIVÉ

Taux de réponse : 30% (37 répondants sur 124 interrogés)

Taux de satisfaction* : 92% (34/37)

* Le taux de satisfaction correspond au pourcentage d'étudiants ayant donné à la formation une note globale supérieure à 5 (sur 10).

	Note moyenne sur 10
Appréciation globale sur la formation	7,9
Avis sur les objectifs de la formation :	
* Objectifs et programme clairement définis et présenté	8,0
* Programme annoncé respecté	
* Objectifs atteints conformes aux attentes	
Avis sur les apports de la formation en termes de...	
...compétences disciplinaires	8,4
...compétences professionnelles	6,6
...compétences linguistiques	5,6

Source : Enquête d'évaluation des formations réalisée par la DIDAP – Résultats 2024-25

Présence et réussite aux examens

Taux de présence aux examens (et nombre de présents)	2022-23		2023-24		2024-25	
	M1	M2	M1	M2	M1	M2
Formation Initiale	100% (12)	100% (17)	100% (19)	100% (10)	100% (11)	100% (19)
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Le taux de présence aux examens correspond au pourcentage d'étudiants ayant obtenu au moins une note supérieure à zéro.

Taux d'admission (et nombre d'admis)	2022-23		2023-24		2024-25	
	M1	M2	M1	M2	M1	M2
Formation Initiale	92% (11)	100% (17)	95% (18)	100% (10)	100% (11)	100% (19)
Total	92%	100%	95%	100%	100%	100%

Le taux d'admission correspond au pourcentage des étudiants inscrits ayant validé leur année.

Insertion professionnelle des diplômés

Résultats présentés au niveau de la mention

MENTION DROIT PRIVÉ

Taux de réponse : 77% (48 répondants sur 62 interrogés)

Taux de poursuite d'études : 2% (1/48)

Taux d'insertion professionnelle* : 100% (16/16)

* Le taux d'insertion professionnelle correspond au pourcentage de diplômés occupant un emploi sur l'ensemble des diplômés présents sur le marché du travail (définition Ministère)

Source : Enquête d'insertion professionnelle réalisée par l'OFIP auprès des diplômés 2022 (18 mois après l'obtention du diplôme)